



LA COCCINELLE, AVEC VOUS EN TOUS POINTS ...

## Revue de presse économique de l'APST

---

*10 au 20 juillet 2019*

*Avec Les Partenaires de l'APST*



### **Aérien.**

#### ➔ **American Airlines reporte à novembre le retour des 737 MAX.**

La compagnie aérienne American Airlines a confirmé que le retour dans les airs de ses Boeing 737 MAX n'aura pas lieu avant le début novembre, annulant donc environ 115 vols par jour pour deux mois supplémentaires.

Après United Airlines vendredi, sa rivale américaine a à son tour repoussé au 2 novembre 2019 la remise en service de ses monocouloirs remotorisés, en l'occurrence les 24 737 MAX 8 sur les 100 commandés. American Airlines explique dans un communiqué qu'elle « reste convaincue que les mises à jour logicielles imminentes du Boeing 737 MAX, ainsi que les nouveaux éléments de formation que Boeing met au point en coordination avec ses partenaires syndicaux, conduiront à la recertification de

l'avion cette année ». Nous sommes en contact permanent avec la Federal Aviation Administration (FAA), le ministère des Transports (DOT), le National Transportation Safety Board (NTSB) et d'autres autorités de réglementation, ajoute la compagnie aérienne.

Le report au 2 novembre du retour des 737 MAX implique pour la compagnie de l'alliance Oneworld implique l'annulation d'environ 115 vols chaque jour ; ses équipes de réservation et de vente « continueront à travailler en étroite collaboration avec les clients concernés par ces annulations ». Fin juin, son CEO Doug Parker affirmait être certain d'un retour dans les airs début septembre des monocouloirs remotorisés.

Premier opérateur au monde des 737 MAX, la low cost Southwest Airlines (34 MAX 8 en service sur 280 commandés plus 30 MAX 7) a pour l'instant annulé leurs vols jusqu'au 1er octobre.

<https://www.air-journal.fr> 15/07/19

## ➡ Après l'écotaxe sur les billets d'avion, l'autre mesure qui se prépare pour l'aviation.

Annoncé par le ministre des Transports, Elisabeth Borne, le projet de mettre en place, dès 2020, une écotaxe de 1,5 euro à 18 euros sur les billets d'avion au départ de France a provoqué la colère des transporteurs aériens et des aéroports français, tous vent-debout contre cette énième taxe sur l'aviation qui dégrade leur compétitivité. Mais ils n'ont pas fini de se lamenter. Cette taxe n'est que le début d'un processus structurel de hausse des coûts du transport aérien pour accentuer la contribution de ce secteur (...).

Une autre mesure est en effet à l'étude en France pour 2021, voire dès 2020 selon certains : celle d'obliger les compagnies aériennes à incorporer un certain pourcentage de biocarburants. Deux à cinq fois plus chers que le kérosène, ils entraîneront inévitablement un renchérissement du coût du transport aérien. (...)

Le ministère de la Transition écologique explique que (...) "le gouvernement travaille toujours à favoriser l'incorporation de biocarburants dans l'aérien pour atteindre progressivement les objectifs de 2% en 2025 et 5% en 2030".

Or, correspondant aux objectifs de la feuille de route élaborée jusqu'ici, ces objectifs sont jugés « insuffisants » par Elisabeth Borne, qui estime que le secteur est prêt pour avoir une part plus importante ». Pas sûr... Vu les prix des biocarburants, les compagnies aériennes prennent peur au contraire.

Une obligation d'incorporation ferait la part belle aux pétroliers, estiment-elles. À cette mesure qualifiée de "punitif", certaines compagnies militent plutôt pour un mécanisme incitatif, comme c'est cas à Los Angeles ou à Amsterdam.

(...) Cette écotaxe et le surcoût généré par l'utilisation de biocarburants vont s'ajouter aux différentes contributions déjà en place pour lutter contre le réchauffement climatique ou déjà actées pour une mise en œuvre prochaine.

Pour rappel, en effet, les compagnies aériennes françaises, comme leurs concurrentes européennes, participent déjà au système d'échange de permis d'émissions imposé par Bruxelles en 2012 pour les vols intra-européens. Dérisoire jusqu'ici (5 à 7 euros la tonne), le prix du carbone a commencé à augmenter en 2018, pour se situer autour de 25 euros aujourd'hui. Par ailleurs, elles vont participer dès

2020 au système mondial de compensation des émissions de CO2 qui vise à neutraliser les émissions entre 2020 et 2035 avant d'envisager de les diminuer de moitié d'ici à 2050 par rapport à 2005.

Pour tenir leur engagement, les transporteurs vont compenser les émissions de dioxyde de carbone qui dépasseront le niveau de 2020 en finançant des programmes de reforestation, de transformation d'usines en sites performants au plan énergétique, etc. Pour Air France-KLM, le surcoût devrait s'élever à 150 millions d'euros en 2025.

Et à tout cela, pourrait également s'ajouter une taxation des compagnies aériennes au niveau européen, comme la France l'a demandé après avoir refusé d'introduire une taxe sur le kérosène dans l'Hexagone. Au final, mises bout à bout (il faudra aussi ajouter la future taxe pour CDG Express), toutes ces mesures vont se chiffrer en centaines de millions d'euros pour une compagnie comme Air France (par exemple, le surcoût de la seule écotaxe, annoncée hier, va s'élever à 60 millions d'euros par an). (...)

<https://www.latribune.fr/10/07/19>

## Économie.

### ► Les Français continuent de privilégier l'épargne.

Le Cercle de l'épargne a calculé que le taux d'épargne des Français avait augmenté depuis l'an dernier : il s'établit à 14%. Autrement dit, 14% des revenus disponibles des ménages sont convertis en épargne. Et ce chiffre devrait encore progresser, puisque la banque BpCE prévoyait un taux d'épargne à 15% en 2019. Pourtant, le pouvoir d'achat est en hausse, après le train de mesures destinées à répondre aux revendications des « gilets jaunes », ce qui devrait pousser les Français à consommer. Mais le Cercle de l'épargne constate que les ménages privilégient leur bas de laine.

Les raisons de cette prudence sont connues : la situation économique qui demeure incertaine tout comme la situation sociale, ainsi que « l'érosion des gains de pouvoir d'achat », selon le Cercle et ce, malgré la hausse du pouvoir d'achat cette année. Les Français préfèrent même laisser leur argent sur leurs comptes courants non rémunérés : en mai, 15 milliards d'euros y étaient présents depuis le début de l'année, sans que cet argent travaille ou rapporte quoi que ce soit.

Actuellement, le Livret A est bloqué à 0,75%, alors que l'inflation devrait être deux fois supérieure. Les fonds euros de l'assurance-vie proposent eux 1,8% en moyenne, soit à peine plus que la hausse des prix. Le Livret A, le véhicule d'épargne préféré des Français, a engrangé 7,5 milliards d'euros depuis le début de l'année, quant à l'assurance-vie les Français y ont déposé 13 milliards sur la même période.

<https://www.journaldeleconomie.fr/12/07/19>.

### ➡ **La croissance chinoise au plus bas, une première depuis 27 ans.**

Au plus fort des tensions commerciales avec Washington, la croissance chinoise s'est essoufflée sur un an au second trimestre (+6,2 %), signant sa plus faible performance depuis au moins 27 ans, en dépit des efforts de soutien engagés par Pékin.

Ce chiffre, conforme aux prévisions d'un panel d'experts sondés la semaine dernière par l'AFP, a été annoncé ce lundi par le Bureau national des statistiques (BNS). C'est la plus faible hausse du PIB depuis le début de la publication des données trimestrielles en 1992, selon l'agence Bloomberg.

Les incertitudes augmentent

« L'environnement économique est toujours compliqué, tant en Chine qu'à l'étranger, la croissance économique mondiale ralentit et les instabilités et incertitudes externes augmentent », a reconnu le porte-parole du Bureau national des statistiques (BNS), Mao Shengyong. Le président américain Donald Trump, qui ne cesse de dénoncer l'excédent commercial de la Chine vis-à-vis de son pays, a imposé l'an dernier des droits de douane punitifs sur de nombreux produits chinois.

Washington a décidé en mai de porter ces surtaxes douanières de 10 à 25 % sur 200 milliards de biens chinois exportés annuellement vers les Etats-Unis, après l'échec des pourparlers avec Pékin. Mais Donald Trump et son homologue chinois Xi Jinping ont décrété fin juin une trêve dans leur guerre commerciale après une rencontre à Osaka (Japon) lors du sommet du G20.

« Enormes répercussions »

« La guerre commerciale a d'énormes répercussions sur l'économie chinoise », estime Edward Moya, analyste du courtier Oanda. « Et comme les négociations peinent à réaliser des progrès significatifs, nous sommes certainement encore loin du creux de la vague pour l'économie chinoise », selon lui.

La semaine dernière, négociateurs chinois et américains ont repris le dialogue par téléphone sans toutefois annoncer de prochaine rencontre de haut niveau pour tenter de sortir de l'impasse. « Le fait qu'un indicateur économique soit conforme aux prévisions est tout de même un énorme soulagement », s'enthousiasme Stephen Innes, analyste de la société d'investissement Vanguard Markets.

Pour soutenir l'économie réelle, le gouvernement chinois s'est engagé en mars à baisser de près de 2.000 milliards de yuans (265 milliards d'euros) la pression fiscale et sociale sur les entreprises. Pékin joue également les équilibristes, en essayant de soutenir les entreprises ayant besoin de crédit, mais sans trop gonfler leur endettement.

Des ventes solides

Mercredi, le Premier ministre chinois Li Keqiang a appelé à renforcer le soutien aux entreprises tournées vers l'international et promis des allègements fiscaux, au moment où Pékin peine avec ses exportations. Le mois dernier, les ventes de la Chine à l'étranger ont reculé de 1,3 % sur un an, après un rebond de 1,1 % en mai.

Les exportations, fortement pénalisées par la guerre commerciale, sont un des piliers de l'économie du géant asiatique. C'est la raison pour laquelle la Chine poursuit le rééquilibrage de son économie, en mettant davantage l'accent sur la consommation intérieure. Ces chiffres encourageants suggèrent que « la croissance est en train de se stabiliser » en Chine, estime Raymond Yeung.

<https://www.20minutes.fr/11/07/19>.

**Ressources Humaines.**

### ➡ **Cadres : le marché de l'emploi de tous les records.**

Dans un marché du travail qui se redresse, l'emploi des cadres connaît une véritable explosion. Selon l'Apec, les entreprises devraient en recruter 300 000 en 2021, ce qui serait du jamais vu.

Les entreprises sont friandes de cadres, et cela n'est pas nouveau. Depuis quelques années maintenant, le marché de l'emploi pour les fonctions d'encadrement est en pleine expansion. Selon l'association pour l'emploi des cadres (Apec), ce sont 280 000 cadres qui seront recrutés cette année, et mieux encore : les prévisions de l'Apec annoncent le recrutement de 300 000 cadres en 2021. Pour ces deux années, ces chiffres sont des records. Dans le détail, les prévisions d'embauche pour 2019 sont de 280 600, avec 6 entreprises sur 10 qui ont l'intention de recruter au moins un cadre durant le troisième trimestre.

Selon l'Apec, ces bons résultats sont le résultat de la bonne tenue des investissements des entreprises, couplées à la progression de la consommation des ménages. Le pouvoir d'achat a augmenté, en raison notamment des mesures prises pour répondre à l'urgence sociale mise en lumière par les « gilets jaunes ». Les entreprises ont également besoin de davantage de cadres pour les accompagner dans la transformation numérique.

Revers de la médaille : les profils sont de plus en plus difficiles à dénicher. Ainsi, les candidatures par offre d'emploi sont en recul au troisième trimestre : alors qu'une offre recevait 46 candidatures en 2014, le taux passe à 31 candidatures seulement pour une même offre. Logiquement, c'est dans le secteur informatique que les tensions du marché de l'emploi sont les plus fortes, ainsi que dans la production industrielle et les études recherche & développement.

<https://www.journaldeleconomie.fr> 12/07/19

## **Tourisme.**

### ➡ **Vous partez en vacances tout seul ? Préparez-vous à payer bien plus cher !**

Deux semaines après l'épisode caniculaire sans précédent qui a touché l'Hexagone à la fin du mois de juin, nombreux sont ceux qui attendent impatiemment leur départ en vacances ces prochains jours. Le week-end du 14 juillet devrait ainsi marquer les premières journées noires sur les autoroutes du pays dans le sens des départs. Les ménages français préparent donc les derniers préparatifs de leurs séjours sur les côtes méditerranéenne ou atlantique. Et dans ce petit jeu là, les vacanciers célibataires seraient beaucoup moins bien lotis que les couples ou les familles selon une enquête publiée ce jeudi par l'UFC-Que choisir.

L'association de consommateurs s'est penchée sur la question du surcoût moyen pour les voyageurs solitaires. Et le constat est assez éloquent. Les vacanciers célibataires déboursent en moyenne 400 euros de plus par semaine que les couples ou les familles. « En soit, le fait que ce soit un petit peu plus élevé n'est pas forcément choquant. Ce qui nous a surpris et ce qui nous semble non justifié, c'est que ce soit à ce point plus élevé » avance Mathieu Escot, directeur d'étude à l'UFC-Que Choisir, sur Franceinfo.

Pour mener à bien son enquête, l'association de consommateurs a épluché plus de 80 tarifs proposés par les 17 plus grands acteurs du tourisme en France (club vacances en France, à l'étranger avec vol inclus, séjour hôtelier à l'étranger, croisière). L'UFC-Que Choisir a donc comparé le prix par personne pour un couple au prix affiché pour un voyageur solitaire et dénonce des « surfacturations injustifiées dont sont victimes les vacanciers seuls. »

Pour l'association, « les suppléments appliqués sont hors de proportion avec les coûts réellement supportés par les professionnels, et semblent plutôt relever d'une pratique de sur-marge au détriment des personnes seules. » Et le surcoût moyen varie selon le type de vacances choisi. Ainsi, les clubs vacances en France proposent des tarifs 32% plus chers pour les voyageurs seuls, tandis que les séjours vols/hôtels à l'étranger sont quant à eux 52% plus chers. Pire encore « les grands croisiéristes se livrent à un véritable matraquage des célibataires » s'insurge l'association de consommateurs. Il ne fait donc pas bon voyager seul.

*[www.letribunaldunet.fr](http://www.letribunaldunet.fr) 14/07/19.*

**La prochaine Lettre Eco paraîtra le 20 août 2019**